



UN CONTRAT TERRITORIAL POUR LA PLAINE ALLUVIALE DE LA LOIRE

Réunion avec les EPCI du territoire

09/09/2021



Programme de l'après-midi

- Etat d'avancement du travail de préfiguration
- Présentation du programme d'actions et des maitrises d'ouvrages identifiées
- Portage du contrat territorial par l'Etablissement Public Loire
- Questions diverses



Etat d'avancement du travail de préfiguration

Un contrat territorial sur la plaine alluviale...

Etat d'avancement du Contrat Territorial

Les défis de 2021...

Un contrat territorial sur la plaine alluviale...

Périmètre de projet :

505 km² de plaine alluviale

Réseau hydrographique :

170 km de Loire

700 km de petits affluents directs

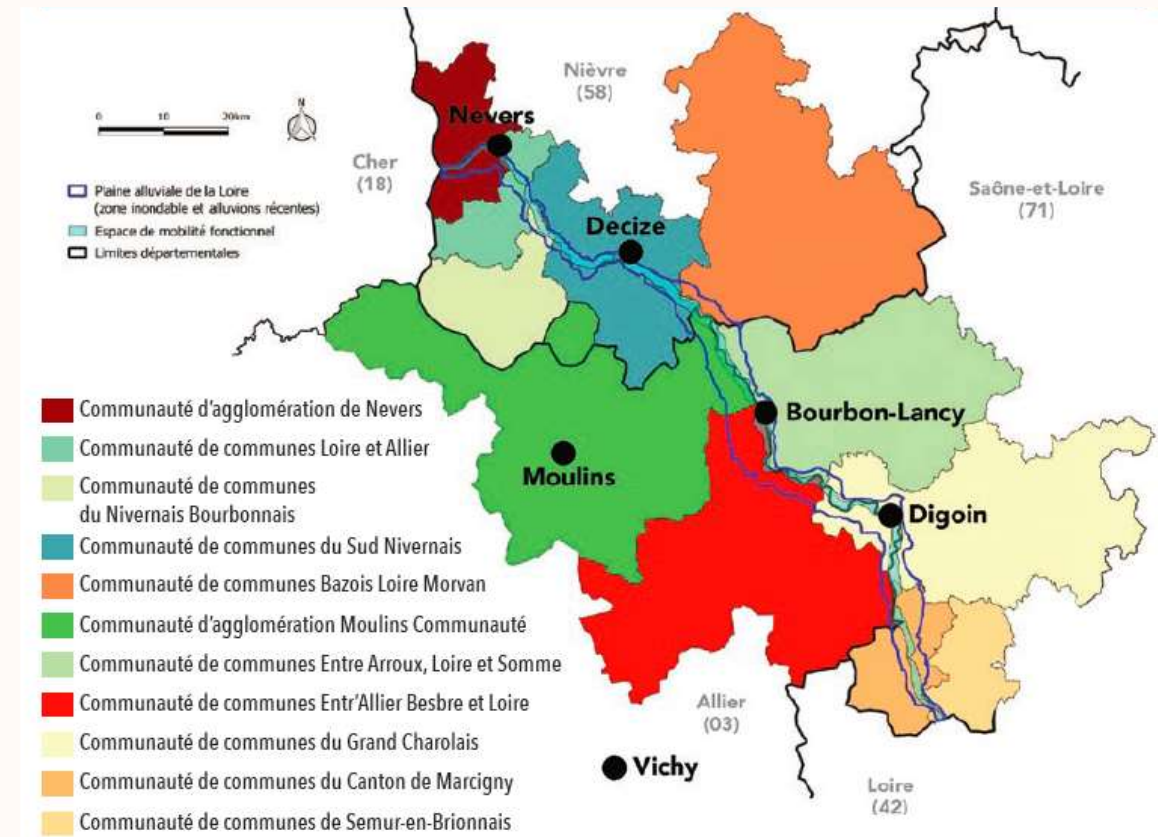
Situation administrative :

2 régions

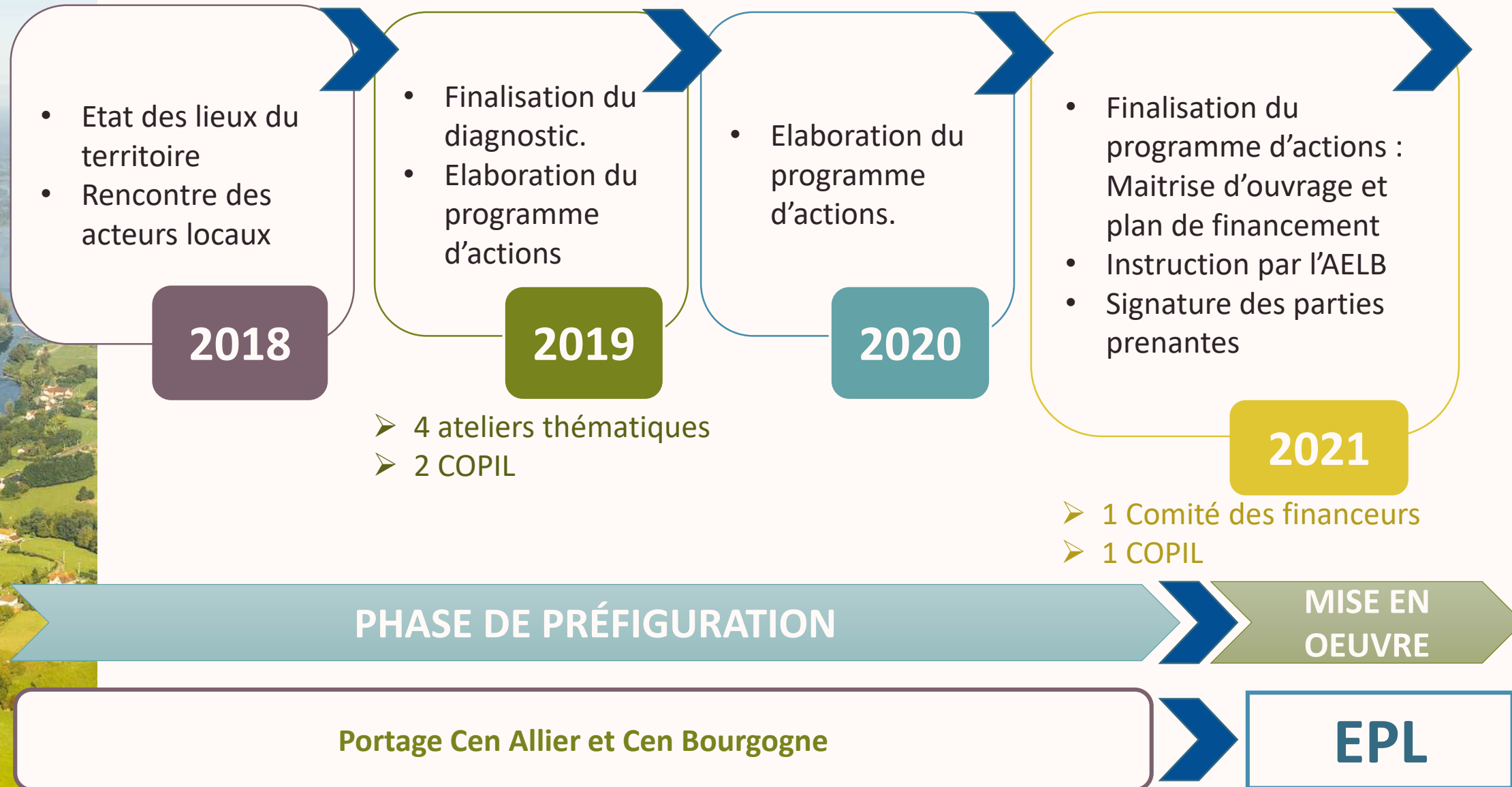
3 départements

11 intercommunalités

62 communes



Etat d'avancement du Contrat Territorial

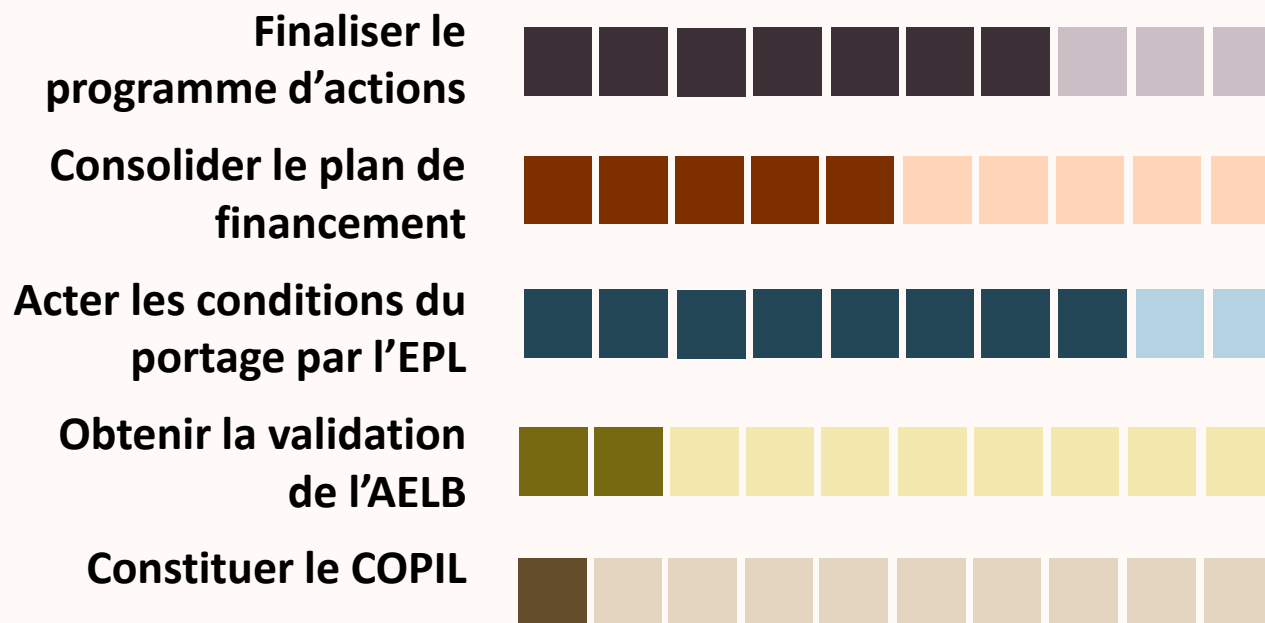




Signature et démarrage du Contrat Territorial début 2022



Etapes | État d'avancement ...



2022





Présentation du programme d'actions et des maitrises d'ouvrages identifiées



Volet A : Optimiser et restaurer la dynamique fluviale sur le territoire du contrat territorial afin de préserver l'équilibre des milieux et les services rendus à l'homme



DYNAMIQUE FLUVIALE

A1	Améliorer les connaissances sur la dynamique fluviale	A11	Etude et suivi de l'évolution de la dynamique fluviale
		A12	Etude de contribution des principaux affluents dans la recharge sédimentaire de la Loire
A2	Préserver et restaurer la dynamique fluviale	A21	Mettre en œuvre un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope correspondant aux limites du Domaine Public Fluviale de la Loire
		A22	Protéger réglementairement l'espace de mobilité admis de la Loire
		A23	Maîtrise foncière des zones d'érosion à enjeux
		A24	Etude de faisabilité et travaux de restauration de la dynamique fluviale
A3	Restaurer la morphologie et la dynamique des affluents	A31	Diagnostic de petits affluents directs
		A32	Mise en défens et restauration morpho-écologique du lit mineur sur les petits affluents directs
A4	Accompagner la gestion de la mobilité du fleuve	A41	Cellule d'assistance technique dynamique fluviale
		A42	Animation d'un groupe d'aide à la décision et concertation autour de 3 sites à enjeux prioritaires sur le territoire
		A43	Définition d'une stratégie d'intervention en faveur des milieux pionniers et ouverts des bords de Loire et programme de restauration
		A44	Travaux de restauration de milieux pionniers et ouverts sur le DPF



Volet B : Restaurer et gérer durablement les milieux naturels et la biodiversité, pour garantir les services écosystémiques rendus et l'équilibre écologique du territoire



MILIEUX NATURELS & FONCTIONNALITES

B1	Préserver et restaurer les zones humides	B11	Inventaire, étude des fonctionnalités et hiérarchisation des zones humides.
		B12	Maîtrise foncière des zones humides prioritaires (dont annexes fluviales situées hors DPF)
		B13	Rédaction et mise en oeuvre de programmes de restauration des zones humides prioritaires
B2	Préserver et restaurer les annexes fluviales	B21	Etude de fonctionnement et stratégie d'intervention sur les annexes fluviales
		B22	Travaux de restauration des annexes fluviales, boires et bras morts prioritaires
B3	Préserver les champs d'expansion de crue	B31	Etude de caractérisation des champs d'expansion de crues (ZEC)
B4	Restaurer la forêt alluviale	B41	Étude complémentaire sur l'état de conservation des boisements alluviaux
		B42	Restauration de la ripisylve et de la forêt alluviale
		B43	Conseil et formation sur la gestion et la préservation des forêts alluviales
Annexe	Restaurer les continuités écologiques		Aménagement / Suppression d'ouvrages pour améliorer la continuité écologique



Volet C : Améliorer la qualité de la ressource en eau souterraine en articulant et en mobilisant une palette d'outils complémentaires

QUALITE DES EAUX

C1	Préciser, hiérarchiser et coordonner les besoins d'action en faveur de la préservation de la qualité de la ressource souterraine.	C11	Etude des vulnérabilité du territoire et des pressions s'exerçant sur la qualité de l'eau.
		C12	Animation collective d'un réseau de partenaires agricoles du territoire de CT
		C13	Diagnostic des filières "bas Niveau d'Impact" - cultures à faibles niveaux d'intrants
		C14	Accompagnement collectif des exploitants
		C15	Évènement grand public de sensibilisation à la pollution des eaux souterraines
		C16	Diagnostic SensiBio
C2	Accompagner individuellement les agriculteurs vers des pratiques favorables à la qualité des eaux souterraines, sur les zones à enjeux "Nitrates" et "Phytosanitaires".	C21	Accompagnement individuel des exploitations en polyculture élevage
		C22	Accompagnement individuel des exploitation à dominante céréalière
		C23	Développement de l'agriculture biologique
C3	Mettre en place des actions décisives et ambitieuses sur les Captages particulièrement sensibles (BAC, PPE, PPR...)	C31	Renforcement de la politique foncière de protection des eaux souterraines, acquisition ou échanges de terres pour sécuriser le foncier sur les PPR (PPE/BAC)
		C32	Communication et concertation autour de l'acquisition, de l'ORE et du bail environnemental comme solution de protection de la ressource en eau
		C33	Accompagnement de la gestion agro-écologique des parcelles maîtrisées sur les BAC
		C34	Expérimentation de la démarche participative « Co-click'eau » pour la protection de la ressource en eau sur les captages volontaires et à fort enjeu



Volet D : Anticiper les effets du réchauffement climatique en préparant les conditions d'une gestion raisonnée et équilibrée de la ressource en eau



VOLET QUANTITATIF

D1	Améliorer les connaissances sur la ressource et les usages	D11	Ateliers d'échanges et de concertation entre gestionnaires et usagers de la ressource en eau
		D12	Acquisition de connaissances – quantité et gestion de la ressource en eau.



Volet E : Communiquer, suivre et évaluer les actions du contrat territorial.

COMMUNIQUER, SUIVRE, EVALUER

E1	Sensibiliser et communiquer auprès du grand public	E11	Sensibilisation du grand public aux enjeux de l'eau et de la dynamique fluviale
		E12	Communication autour des actions du contrat territorial
E2	Suivre et évaluer les actions du contrat territorial	E21	Suivi du volet "dynamique fluviale" (ObjA)
		E22	Suivi du volet "fonctionnalité des milieux naturels" (ObjB)
		E23	Suivi de la qualité des ressources en eau souterraine (ObjC)
		E24	Evaluation globale de la mise en œuvre et de l'efficacité du contrat territorial



Volet F : Assurer la mise en œuvre du contrat territorial

**1 ETP d'animation
générale**



**1,5 ETP d'animation
agricole**





Portage du contrat territorial par l'Établissement Public Loire



Portage par l'Établissement Public Loire



Solution pragmatique, réaliste et adapté au besoins et contraintes inhérents à ce Contrat Territorial

Constitution d'un syndicat Mixte fermé
= trop d'investissement des collectivités au regard de leurs préoccupations et moyens actuels

Constat issu de l'animation de la démarche...

... Et des élus engagés localement sur ces sujets



Courrier de sollicitation le 30 septembre 2019
Délibération du 18 octobre 2019

>> ACCUEIL FAVORABLE SOUS CONDITIONS

L'Etablissement partage les principaux facteurs de réussite présentés lors du comité de pilotage et **pourrait porter un contrat territorial sur la plaine alluviale de la Loire, sous réserve** toutefois :

- de l'accord des collectivités concernées pour le portage du contrat (animation),
- de la finalisation du programme d'actions en cours d'élaboration, et de la confirmation de l'engagement des maîtres d'ouvrage
- d'une garantie de financement sur la durée du contrat territorial, pour l'animation en particulier (de l'ordre de 23.000 €/an, déduction faite des 50% de l'Agence de l'eau).

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.



L'engagement des EPCI : la condition majeure de succès de la démarche !

- ➔ **Un ancrage territorial** : connaissance des problématiques et acteurs locaux.
- ➔ **Une complémentarité avec les démarches GEMAPI** engagées par chaque EPCI
- ➔ **Un portage politique** et des choix adaptés au territoire
- ➔ **Des financements** complémentaires décisifs



Echanges sur la signature du Contrat Territorial et le financement de l'animation générale.

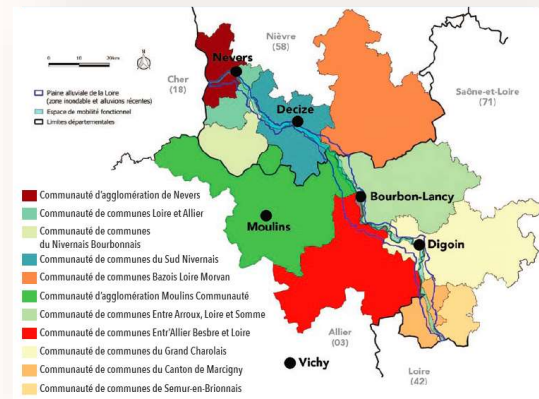
AELB
50%



Animation
générale

EPCI

FEDER
30% ?



Préfiguration d'un contrat territorial sur la plaine alluviale de la Loire

Echanges sur la signature du Contrat Territorial et le financement de l'animation générale.

Scénarii des clés de répartition entre les EPCI pour le financement de l'animation générale

Bases de calcul : salaire chargé pour 1 ETP (hors fonctionnement), co-financement 50% AELB

EPCI	Clé de répartition n°1 (50% pop géo + 50% linéaire Loire)*	Clé de répartition n°1 (50% pop géo + 50% linéaire Loire)*	Clé de répartition n°2 (40% population géo + 40% linéaire Loire + 20% affluents étudiés)	Clé de répartition n°2 (40% population géo + 40% linéaire Loire + 20% affluents étudiés)
Agglomération de Nevers	9 316 €	41%	5 794 €	25%
Grand Charollais	3 755 €	16%	3 412 €	15%
Sud Nivernais	2 479 €	11%	3 673 €	16%
Entr'Allier Besbre et Loire	2 365 €	10%	1 644 €	7%
Marcigny	2 150 €	9%	2 565 €	11%
Entre Arroux, Loire et Somme	1 281 €	6%	1 960 €	9%
Moulins Communauté	705 €	3%	1 128 €	5%
Loire et Allier	418 €	2%	667 €	3%
Bazois Loire Morvan	213 €	1%	908 €	4%
Semur en Brionnais	164 €	1%	945 €	4%
Nivernais Bourbonnais	154 €	1%	304 €	1%
Total	23 000 €	100%	23 000 €	100%
* même répartition qu'avec un critère 100% pop géo				



Questions diverses